

SYNDICAT DES COLS BLANCS DE TERREBONNE
SCFP SECTION LOCALE 2326 

Bienvenue au Syndicat des cols blancs de la Ville de Terrebonne

C'est avec un immense plaisir que votre comité exécutif vous souhaite la bienvenue parmi le Syndicat des cols blancs de la Ville de Terrebonne. Nous sommes ravis que vous ayez accepté un poste à la Ville de Terrebonne. Nous espérons que vous vous sentirez rapidement à l'aise dans votre nouvelle fonction.

Vous faites partie d'une organisation affiliée au **Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)** qui compte au-delà de 700 000 membres, dont plus de 125 000 au Québec. Il compte 70 bureaux répartis dans tout le Canada et environ 800 personnes à son emploi.

Votre section locale du **SCFP-2326** représente plus de 400 membres sur un total d'environ 1200 employés œuvrant à la Ville de Terrebonne. Votre comité exécutif représente des :

- Cols blancs incluant des membres de niveau professionnel, depuis 2020 ;
- Employé(es) du secteur aquatique ;
- Brigadiers(ères).

Vous trouverez ci-joint, la **présentation des dirigeants** du comité exécutif. En résumé voici les membres de votre exécutif :

M. Jean-Michel Blain

Président

Christian Desrosiers

Vice-président

Mme Marie-Claude Lanoue

Secrétaire-Trésorière

Vacant

Secrétaire-Archiviste

M. Pascal L'Espérance

Agent de grief

Mme Nathalie Nolet

Directrice cols blancs

Mme Lauriane Allard

Directrice cols blancs

Mme Audrée Daoust

Directrice cols blancs

M. Jean-Bruno Godin

Directeur secteur aquatique

Linda Hogue

Directrice brigade scolaire

Votre Syndicat bénéficie également du savoir-faire de conseillères et conseillers du SCFP.

M. Maxime Valade est le représentant responsable de notre section locale.

En tant que membre du SCFP section locale 2326, vous avez des droits à faire respecter. Pour ce faire, votre syndicat a développé des compétences dans différents domaines :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">● Convention collective● Salaires● Régime de retraite● Assurance maladie | <ul style="list-style-type: none">● Assurance-salaire● Droits parentaux et retrait préventif● Maladies et accidents du travail● Harcèlement et incivilité au travail |
|---|---|

Nous vous suggérons de prendre connaissance de votre convention collective. Si vous souhaitez une copie papier, veuillez en faire la demande à votre délégué ci-bas mentionné. Les conventions collectives sont également disponibles sur notre site Internet au : <https://scfp2326.ca/conventions/>

Vous avez des questions, des interrogations et/ou des commentaires, nous vous suggérons fortement de communiquer avec votre délégué selon le tableau ci-bas. Ce dernier est votre personne clé en ce qui concerne la vie syndicale. Il ou elle pourra discuter avec un directeur et s'il y a lieu avec un membre de l'exécutif du syndicat.

Voici la liste des délégués(es) et des directeurs et directrices responsables :

Besoin de nous contacter ?

Tél. : 450 471-8265 Poste 1415

Courriel : info@scfp2326.ca

Site Web : <https://www.scfp2326.ca>

Visitez notre page Facebook : <https://www.facebook.com/SCFP2326>



Votre comité exécutif